

AJ/23

FONDS AGRAIRE

institué par les accords de la Haye du 30 janvier 1930

Intitulé : FONDS AGRAIRE.

Niveau de classement : fonds.

Dates extrêmes : 1930-1949.

Importance matérielle : 10 m.l. (55 articles).

Conditions d'accès : librement communicable.

Noms du producteur :

Fonds agraire.

Histoire du producteur :

L'organisme de droit international appelé « Fonds agraire », créé en exécution des accords de La Haye du 20 janvier 1930 et de Paris du 28 avril 1930 pour faciliter l'application de certaines clauses du traité de Trianon, eut pour rôle principal d'assurer, avec des fonds d'origine multinationale, un complément de dédommagement aux « optants hongrois » (voir AJ/22). Son secrétariat fut installé à Bâle. Il ne put, en fait, que distribuer trois faibles acomptes proportionnels aux sommes indiquées dans les jugements des tribunaux arbitraux mixtes.

Histoire de la conservation :

Fonds déposé aux Archives nationales en 1950.

Présentation du contenu :

Procès-verbaux des délibérations de la Commission de gestion du fonds agraire, dossiers des requérants, états de le comptabilité des versements des acomptes.

Instruments de recherche : Voir l'[État des inventaires](#).

Sources complémentaires :

- **archives d'autres producteurs en relation :**

Archives nationales : AJ/22 Tribunal arbitral mixte roumano-hongrois

- **sources complémentaires sur le plan documentaire :**

- *Le Fonds agraire. Historique d'un essai de règlement du conflit international relatif aux réformes agraires en Europe centrale*, s. l., 1950, in-8°, 287 p. [Ouvrage anonyme rédigé et publié par la Commission de gestion du Fonds agraire au terme de sa mission.]

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tome II), 1978.

- Introduction au répertoire numérique par Philippe Du Verdier et M. Renault, 1971.

Date de la notice : 2009.

Auteurs de la notice : Michèle CONCHON (Alexandre LABAT, Philippe DU VERDIER et M. RENAULT).

AJ/23/1.	Documentation sur les archives du Fonds agraire.
AJ/23/2 à 7.	Procès-verbaux des délibérations et documents annexes. 1931-1949
AJ/23/8 à 11.	Correspondance avec les gouvernements, la Banque des règlements internationaux, les experts, etc. 1930-1949.
AJ/23/12 à 14.	Dossiers de requérants déboutés, affaires terminées ou annulées.
AJ/23/15.	Dossiers de principe (arrangements avec la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie). 1933-1936.
AJ/23/16 à 21.	Dossiers des requérants yougoslaves.
AJ/23/22.	Décisions de la Commission de gestion, documents d'intérêt général.
AJ/23/23 à 29.	Registres de comptabilité, reçus des bénéficiaires d'acomptes 1930-1949.
AJ/23/30.	Registre des jugements prononcés par le tribunal arbitral mixte roumano-hongrois. 1932-1935.
AJ/23/31 à 43.	Dossiers des affaires jugées par le tribunal arbitral mixte roumano-hongrois.
AJ/23/44.	Dossiers des bénéficiaires de rentes locales roumaines.
AJ/23/45 et 46.	Fichier et cartothèque.
AJ/23/47 à 55.	Fonds spécial (dettes non agraires) : procès-verbaux, jugements, accords, correspondance, comptabilité, dossiers des compagnies ferroviaires et documents divers. 1928-1949 et s. d.